

Madame, Monsieur,

A ce jour nous n'avons aucun cas de covid-19 avéré et nous pouvons nous joindre à vous afin de remercier l'excellent travail des équipes qui respectent au mieux les consignes de confinement à domicile. Nous continuons à maintenir la pression, essentiellement sur les gestes barrières et la distance entre personnes, sachant que cela n'est pas toujours possible, en particulier pour les toilettes et les aides à la mobilité.

Après le discours du premier ministre il a fallu attendre 10 jours avant que les textes définitifs édictant la conduite à tenir afin de favoriser les visites des familles soient définitifs et applicables à notre organisation. A ce jour le CSE (CHSCT), (représentant le personnel) et le CVS Conseil de Vie Sociale, (représentant les familles, les Résidents, les personnels, les élus) ont été informés de ces mesures. Mises à part quelques observations sur l'orthographe et la syntaxe nous sommes en mesure d'offrir depuis ce jour, jeudi 30 avril à 13h30, un accueil téléphonique aux familles qui désirent revoir leur parent.

Les rencontres commenceront le lundi 04 mai à partir de 13h30, soit par ½ heures et maximum 1Heure. Pour information la première semaine est pratiquement bouclée.

Vous avez pu constater que le niveau de contrainte était élevé mais le risque est tellement important que nous nous devons de « blinder » ce premier contact.

Le projet élaboré par nos instances est bien de rouvrir progressivement les EHPAD au monde extérieur. Vous comprendrez donc que les professionnels de santé et autres libéraux attendent notre feu vert pour revenir, en commençant par les médecins, les kinés, les pédicures, podologues et les coiffeurs. Nous allons veiller à ce que ces retours se fassent progressivement et surtout dans le respect de règles strictes élaborées par l'EHPAD.

Nous sommes en train de préparer le déconfinement général des Résidents afin de les laisser déambuler dans les communs, les extérieurs et surtout retrouver de la convivialité au restaurant en respectant les distances.

Il est évident que ces actions sont dépendantes de l'évolution de la situation en interne et devront respecter les consignes nationales.

Nous vous adresserons prochainement les modalités précises du déroulement de ces actions et vous prions de croire en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur  
  
EHPAD  
Le chant des pins  
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX  
Tel. : 05 58 09 11 66 Fax : 05 58 09 53 91  
www.lechantdespins.fr

le Président  
  
EHPAD  
Le chant des pins  
BP 10 - 40201 MIMIZAN CEDEX  
Tel. : 05 58 09 11 66 Fax : 05 58 09 53 91  
www.lechantdespins.fr